

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 FEVRIER 2025 (validé en réunion de conseil du 11 mars 2025)

Étaient présents : Mr ORY, Maire - Mr LORY - Mme DOUDARD - Mr LEDAUPHIN, Adjoints au Maire - Mme BUCHARD - Mr CHAMPAGNE - Mme DUVAL - Mr LOURDAIS - Mr DESTOUCHES - Mr LERAY et Mme LEVANNIER

Absents excusés : Mr CHARLOT et Mme COGRENE

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION MAY'NORMANDE DYNAMIC

Monsieur le Maire fait savoir que l'association May'Normande Dynamic composée de 40 jeunes mayennais passionnés par la race normande, organise le dimanche 1^{er} juin sur la commune de MONTAUDIN au lieudit « Le Mesnil Richard » chez Mickaël Triguel, la 11^{ème} édition de l'école des jeunes.

Cette journée a pour objectifs de se rassembler autour de la Race Normande, promouvoir l'élevage et développer l'instinct animalier, mettre en avant les partenaires présents et initier les jeunes à la préparation d'un concours présentateur. 500 personnes sont attendues pour le repas du midi.

Pour cet évènement, l'association sollicite la mise à disposition gratuite des chapiteaux, tables et chaises ainsi qu'une subvention de 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

☞ Accepte de mettre à disposition à titre gracieux les chapiteaux, tables et chaises.

☞ Accepte de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association May'Normande Dynamic.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE DE LANDIVY POUR UN VOYAGE SCOLAIRE A MADRID

Monsieur le Maire fait savoir que la professeure d'histoire-géo du collège Louis Launay de Landivy organise un voyage scolaire à Madrid du 09 au 14 mars prochain avec 49 élèves dont 5 élèves de Montaudin.

Elle sollicite une subvention afin de pouvoir offrir à ces élèves un repas espagnol le lundi midi à leur arrivée en Espagne après 18 h de bus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ Accepte de verser une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association « foyer socio-éducatif » du collège Louis Launay de Landivy.

CREATION DU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE

Considérant le tableau des agents promouvables transmis par le Centre de Gestion de la Mayenne pour l'année 2025, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (à temps complet), à compter du 15 juin 2025. Cette création de grade entraîne la suppression du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (à temps complet) à la date du 15 juin 2025.

INFORMATIONS DIVERSES

Travaux d'assainissement :

Monsieur le Maire fait savoir que les travaux au lotissement du Moulin Péan sont achevés. Depuis hier, les travaux ont débuté Rue de Paradis et au Parc.

Toitures des bâtiments communaux :

Monsieur le Maire informe que plusieurs toitures sont à refaire. Pour cette année, l'urgence porte sur la supérette et l'immeuble sis « 8, Place de la Mairie ». Une consultation près de 3 entreprises vient d'être lancée.

Suivront ensuite la rénovation de la toiture de la salle d'activités « Rue de la Rabine » ainsi que des toitures de la mairie et de l'église.

Hangar « Rue de la Rabine » :

Des travaux de nettoyage sont en cours par le service technique. Un maçon interviendra en appui du service technique pour des reprises de maçonnerie et le bardage.

Problème de déjections canines :

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a procédé à l'acquisition de 3 « sanicrottes » (distributeur de sacs et poubelles pour les déjections canines). Un arrêté municipal vient d'être pris pour sensibiliser les propriétaires d'animaux et permettre de verbaliser les responsables d'insalubrité publique.

Compte-rendu exact, vu par Mr Christophe DESTOUCHES, le secrétaire de séance.